Les courses d'Arras favorisées par une belle journée, ce dimanche, avaient attiré hier une foule aussi nombreuse qu'élégante sur l'hippodrome.

Voici les résultats :

Prix du Conseil général (trot monté) : 1er *Tonnine*, à M. Vilain ; 2e *Bellotte*, à M. Bulcqui.

Prix de Villeville (Parcours d'entraînement) : 1er *Toutou*, à M. Herbau ; 2e *Fernando II*, à M. Cormier.

Prix des membres fonctionnaires (trot monté) : 1er *Ivoire*, à M. Sion ; 2e *Ivoire*, à M. Bovoisin.

Prix de la Pépinière (handicap), 4100 mètres : 1er *Mirlitou*, à M. Schœn ; 2e *Schœn*, à M. Dellerie.

Prix du Conseil général (trot monté) : 1er *Odette*, à M. Sellier ; 2e *Izard* à M. Flocon.

Prix des haies roses (Course de haies). 1er *Mistouf*, à M. Bouvent ; 2e *Vandauvre* à M. de Vincelles.

Prix du Conseil général (Course de chasse) : 1er *Mam'zelle*, à M. J. Grardel ; 2e *Vaucouleur*, à M. P. Derville.

Un seul incident à noter :

Dans le *Prix des Haies Rouges*, M. Vuillier, lieutenant de dragons qui montait *Vatel*, a été désarçonné par son cheval et jeté sur la piste ; il en a été heureusement quitte pour un court étourdissement.

Dans l'assistance, M. le préfet du Pas-de-Calais et Mme Alapetite ; M. Louiou, député ; les généraux Aithnoff et d'Ecotaine ; le colonel et Mme Courbassier ; M. Beaumont, chef de cabinet de M. le Préfet du Nord.

Le défilé avait attiré une foule énorme ; il a été fort plus brillant.

Courses vélocipédiques de Béthune

Les courses vélocipédiques de Béthune, qui ont eu lieu hier après-midi, ont été favorisées par un temps splendide. Aussi le public était très nombreux autour de la piste.

Parmi les notabilités présentes, nous avons remarqué MM. Mercier, sous-préfet de Parmentier, Dr Heynault, député et maire de Béthune ; Malivoire, conseiller municipal, adjoint au maire de Béthune ; Dulau, procureur de la République ; Petit, ancien président du tribunal ; Leroy, juge ; Lasteyrie, Dupuich, Avertant, Mopas, conseillers municipaux.

Le jury était composé de M. Van Zeller et Desbiens, président, Debacker, de Dunkerque, Dufontaine, d'Aire, Flescher, d'Armiens, Wallet de Boulogne, Sir Robert, de Lille, Barthé, d'Aire, Delpierre, Wagon et Blondel de Béthune, assesseurs. Le starter était M. Betelmont, de St-Omer.

La musique municipale pendant toute la durée de la fête a joué plusieurs morceaux de son répertoire.

Un course locale réservée aux membres du club vélocipédique béthunois distance 2400 mètres, 3 partants, 1er prix, Jules Philippe 3e ; 2e Henri Philippe 2e 42" Nesteloef 5" 54".

Deuxième course régionale pour tricycles, distance 3,000 mètres, 3 partants, 1er prix, Jules Mars, d'Arras, 3' 2" ; 2e, Boulevez Maurice, de St-Quentin, 3' 8" ; 3e, de Givenchy, de St-Omer, 3' 45".

Troisième course internationale (bicycles et tricycles), distance 3,000 mètres, 8 partants. Déclivés abandonne la course au 1er tour, Leblond au 3e et Henri Philippe au 6e, 1er prix, Lebourre, d'Arras, 4' 5" ; 2e, Tanghe Henri de Lille, 10" 2" ; 3e, Jules Mars, d'Arras, 10' 30" ; 4e, Jules Philippe, de Béthune, 10' 54" ; 5e, Nesteloef, de Béthune, 10' 54" 4/5.

La course de consolation a été remplacée par une course de dames. Distance 1200 mètres. Deux partantes, Mlles Tanghe et Dupont. Le prix a été obtenu par Mlle Tanghe 2:20". Mlle Dupont a fait une chute sans gravité.

Championnat. — Course des seniors, distance 5000 mètres, 3 partants, Delancey, d'Amiens, Paul Dupont et Georges Dupont. Delansorne est tombé au 7e tour de piste. Paul Dupont est arrivé premier en 15'26" ; Georges Dupont a fait le parcours en 15'6".

Course des juniors, distance 4000 mètres, 17 partants. — 1er prix, Pierre Debry, d'Aspiens 11'7" ; 2e, Wacheux, de Calais 11'16" ; 3e, Bouches, d'Amiens 11'22".

Course enfantine. — 1200 mètres, 7 partants. — 1er prix : Dubiez, 12 ans, de Douai, 3' 45" ; 2e, Alfred Dupuis, d'Aire, 3' 44" ; 3e, Villette, 11 ans, d'Hazebrouck, 3' 45" ; 4e, Delannoy, d'Houplines ; 5e, Longeville, d'Armentières ; 6e, Quatrieres, 10 ans, de Béthune.

CHRONIQUE REGIONALE

LILLE

Les Fêtes du Denier

La journée de lundi

Nous ne nous trompions pas en disant que la seconde journée des fêtes organisées par le comité du Denier des Ecoles laïques dépasserait en éclat la première.

Nous savons en effet que le zèle des organisateurs ne s'était pas laissé surmonter par la fatigue et qu'on pouvait beaucoup attendre encore de leur dévouement et de leurs efforts.

A la chaleur étouffante de dimanche avait succédé, hier, une température moins lourde agrémentée d'un vent frais et supportable.

Aussi une foule considérable a-t-elle envahi les allées de l'Esplanade, bien avant le commencement de la fête.

A quatre heures la circulation était devenue difficile. Nos concitoyens ont prouvé par là que rien n'était pas en vain qu'on avait compté sur leur généreux concours pour assurer le succès de cette fête de bienfaisance.

Nous ne connaissons pas encore le chiffre exact de la recette qui a été faite dimanche et lundi, mais nous pouvons affirmer qu'elle a été fructueuse.

Les amateurs de musique n'ont eu qu'à se féliciter d'avoir assisté au brillant concert donné sur le kiosque du Rond-Point par la phalange artistique des *Amis du Progrès de Laeken*. Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, cette société a été reçue à la gare, hier à onze heures du matin par une délégation des membres du *Denier*.

Les vins d'honneur lui ont été offerts à l'Hôtel des pompiers où M. Bouvart, président du comité l'a reçue d'une façon charmante en lui souhaitant la bienvenue.

A propos de cette dernière réception, il nous revient à la mémoire un détail que nous n'avons pas noté hier, en parlant de la philharmonique de Poperinghe et de son arrivée à Lille. Nous avons omis de dire que cette musique belge avait été attendue à la gare par le *Sovez vousfort* qui a joué la *Brabançonne*, en guise de salut.

Cette erreur réparée, nous n'avons plus qu'à donner par le menu, autant qu'il nous sera possible de le faire, le compte-rendu de la fête.

Les courses de vélocipèdes

Le sport vélocipédique de Lille avait bien qui ont certainement été un des clous de ces fêtes mémorables.

Les concurrents réunis sur le boulevard des Ecoles se sont rendus en cortège sur le champ de fête. Ce retour avait autre une foule considérable.

Les courses ont commencé vers 4 heures. Le jury était présidé par notre concitoyen M. Leuglen.

Dans les courses d'essai, un accident s'est produit : M. Sion, du vélo-club d'Amiens a fait une chute et s'est fortement contusionné à la tête.

Le concours palpitant d'intérêt, a eu lieu ensuite, vers 5 heures. En voici les résultats :

Première course. — Régionale (Grand). Bicyclettes sans distance de 2400 mètres. 1er prix, médaille de vermeil : M. Becker, de Roubaix ; 2e prix, médaille d'argent : M. Colle, de Douai.

Deuxième course. — Régionale (Tricycles). — Seniors. — Distance : 2,000 mètres. — 1er prix, médaille de vermeil, M. Georges Dupont, de Lille, 4 minutes 21 secondes ; 2e prix, médaille d'argent, M. Paul Dupont, de Lille, 4 minutes 30 secondes ; 3e prix, médaille d'argent, M. Mars, d'Arras, 4 minutes 31 secondes.

M. Mars, qui pouvait devoir remporter le premier prix, a perdu une pédale au virage et s'est vu, de ce chef, assez fortement distancé.

Troisième course. — Handicap (enfants de moins de 12 ans). — Distance : 600 mètres. — 1er prix : Un volume, don de M. le ministre de l'Instruction publique, M. Dupuis, d'Hazebrouck ; 2e, un nécessaire de bureau et une médaille de bronze, le jeune Vifquain, de Lille ; 3e, une médaille de bronze, le jeune Delannoy, d'Armentières ; 4e, une médaille de bronze, le jeune Dubois, de Lille ; 5e, le jeune Colin.

Quatrième course. — Régionale ; bicycle et bicyclettes, juniors, distance 2,000 mètres. 1er prix : un objet d'art, don de M. le maire de Lille, M. Tanghe, de Lille, 4 minutes 46 secondes ; 2e prix : un volume, don de M. le ministre de l'Instruction publique, M. Mars d'Arras, 5 minutes 10 ; 3e prix : M. Crépin de Saint-Omer 5 minutes 10 secondes ; 4e prix : M. Boulingrez de Frelinghien ; M. Nobeoff de Béthune.

Il y a eu dans cette course plusieurs chutes heureusement sans gravité.

Cinquième course : Internationale (bicycles et bicyclettes) seniors. Distance 4000 mètres. 1er prix, un vase de Sèvres, don de M. le Président de la République, M. Paul Dupont, de Lille, 8 minutes 55" ; 2e, un objet d'art, G. Dupont, de Lille, 9 m. 07" ; 3e, une médaille de vermeil, M. Tanghe, 9 m. 35" ; 4e, une médaille de bronze, M. Boulart.

Cette course a été extrêmement intéressante et digne de figurer parmi les concours de championnat.

Avant la distribution des prix M. Bouvart, président du *Denier* a remercié les organisateurs et les concurrents pour leur brillante participation à la fête populaire.

Ascension du ballon le Pro Patria

A six heures précises a eu lieu l'ascension du ballon le *Pro Patria*, monté par deux sociétaires de l'Emulation aéronautique du Nord : MM. Weidner et Maurice Planck.

En l'absence du troisième partant qui devait être le possesseur du billet tiré à la tombola, le président de la Société a autorisé le départ d'une demoiselle qui avait exprimé à plusieurs reprises le désir ardent de faire un voyage dans les airs.

Cette jeune excentrique se nomme Florine François. Ses parents sont d'honorables commerçants de la rue de Flandre.

Elle a eu, paraît-il, beaucoup de peine, si elle se conoit, à obtenir le consentement du son père. Mais ce dernier, qui ne sait rien refuser à son enfant, s'est laissé vaincre.

Que chacun commente cette faiblesse à sa façon.

A l'heure où nous mettons sous presse, on est encore sans nouvelles des aéronautes. Ce contre-coup laisse M. François dans une inquiétude facile à comprendre.

Il est probable que le ballon, qui est parti dans la même direction que celui de la veille, a atterri dans un endroit assez éloigné et toutes communications télégraphiques et ferrées.

La Tombola

Le tirage de la Tombola a eu lieu à sept heures.

Le bandet a été gagné par le numéro : 1335.

L'agneau par le numéro : 9099.

La montre et la chaîne par le numéro : 191.

La course à ânes

Ceux qui ont assisté à cette course en rieront encore longtemps.

Il est impossible d'imaginer spectacle plus amusant. Le jury avait imaginé des épreuves désopilantes : concours de voltige, d'obstacles, défilé au pas, au trop, au galop, tout cela a excité le rire du public qui a vu avec peine se terminer ce numéro original. Le premier prix a été donné à M. Henri Robbe ; le deuxième, à M. Achille Dufaisant.

Continuation de la kermesse

La kermesse flamande s'est continuée hier au milieu du plus grand entrain.

Le théâtre des *Fourmis*, dont les acteurs sont des élèves dévoués de l'Institut industriel, a eu faire une excellente recette. La grande attraction de la soirée *Fourmis* consistait en une pièce en vers à deux personnages, intitulée « Charles IX », due à la plume d'un élève ingénieur, M. Delsaynin.

La mise en scène était des mieux comprise.

Le théâtre lillipution a eu la tentation de St-Antoine n'a pas désempli de la journée. La raison de jeu a également fait florès.

Le grand Tourbetabe de bienfaisance a beaucoup réussi et la roue de la fortune n'a pas cessé de tourner au grand contentement des enfants, des petits et des grands.

Quant aux autres baraques, établies comme en un champ de foire, elle n'ont point eu à se plaindre de l'indifférence du public. Les buvettes ont reçu de leur côté, un nombre important de consommateurs.

Les Concerts

Les Concerts fort intéressants donnés dans les journées de dimanche et de lundi par diverses sociétés musicales, justement renommées, ont été une des principales attractions de la Fête du Denier.

Au premier rang la philharmonique de Poperinghe qui, sous la direction de son vaillant président M. Van Merris et de son vaillant chef M. Van Eslande, a bien voulu prêter son concours tout à fait gracieux à cette œuvre de bienfaisance.

M. Van Merris est bien connu à Lille, par son dévouement à la cause libérale et par l'excellent usage qu'il fait de ses fortuns, très distingué, il encourage et soutient les goûts artistiques des populations qui l'entourent et au milieu desquelles il vit constamment et s'efforce de leur procurer de tendre une très bonne musique dans des conditions appropriées à leurs habitudes et à leurs moyens. Il ne ménage pas devant aucuns sacrifices et rend de véritables services en propageant des connaissances qui, sans son appui, trouveraient difficilement à se répandre.

Si l'on ajoute à ces observations que toutes les fois que la *Société Philharmonique* dont il est le président, peut rendre des services à une œuvre de bienfaisance, M. Van Merris accorde son concours avec empressement et prend à sa charge les dépenses multiples qu'entraîne le déplacement de ses musiciens, on reconnaîtra que M. Van Merris est un homme de bien dans toute l'acceptation la plus vraie et la plus sympathique qu'il a su conquérir.

Ses qualités sont appréciées dans notre ville et il est devenu rapidement populaire, et rien n'a su se faire aimer ainsi que ces qualités distinguées.

Vous comprendrez que ces qualités si bienveillantes qu'elles leur doivent, ni leur dévouement infatigable et la Société philharmonique est toujours accueillie à Lille par des cris de joie et de sympathie de : « Vive l'Opérette ! Vive Van Merris !»

Ce n'est d'ailleurs que justice, car si le prétendu « Vive l'Opérette » des musiciens forment une phalange des plus instruite et que son chef M. Van Eslande, dirige avec autant de science que de rare compétence.

Or, la première journée, dans le concert donné sur l'Esplanade en conduisant avec une sûreté et une précision qu'on atteint difficilement l'Ouverture de Jeanne d'Arc, de Verdi, une marche de Sylvia de Delibes et une fantaisie sur la Jérusalem ; de Verdi ; M. Van Eslande s'est révélé, en outre, comme un fidèle et plus grand maître dans un solo de Strenbog intitulé : Concert dans un Feuillage.

M. Van Eslande a toutes les qualités d'un exécutant de premier ordre, pureté de son, légèreté de note piquée, correction parfaite dans l'émission, intelligence du sentiment musical.

Cet individu qui est d'origine belge, est natif de Tenremonde. Il est âgé de 28 ans, et sa réputation laisse beaucoup à désirer. — D'un caractère brutal, il passait pour un ivrogne.

Lorsqu'il était pris de boisson, ce qui lui arrivait assez fréquemment, il avait coutume de se livrer à des violences sur ses deux jeunes filles, Catherine et Julienne qui vivaient avec lui.

Il est surtout sur la dernière qu'il aimait à passer ses colères.

Julienne Maillié est une assez jolie blonde de 18 ans, qui paraît adorer son père, malgré les griefs qu'elle serait en droit d'invoquer contre lui.

Les deux sœurs sont ouvrières à la *Belle Jardinière*.

L'appartement occupé par la famille se compose de trois pièces seulement.

L'une sert de chambre à coucher un père, l'autre de chambre commune aux deux filles et la troisième sert à la fois de cuisine et de salle à manger.

Le Crime

Dimanche vers minuit, Catherine et Julienne rentraient se coucher — leur père n'était pas rentré.

Il n'arrive qu'à deux heures du matin, dans un état complet d'ivresse.

Il se rendit immédiatement au grenier situé au-dessus de son appartement, se dépouilla d'une grande partie de ses vêtements, descendit et pénétrant dans la chambre de ses filles qui dormaient dans le même lit.

Maillé tenait dans une main une fiole de vitriol.

Il était en outre armé d'un tranchet de cordonnier. Il s'approcha sans bruit du lit, débouncha le flacon et en versa une partie du contenu sur le visage de Julienne qui dormait, étendue sur le dos, un bras replié au-dessus du front.

La pauvre fille poussa un grand cri de douleur, sauta d'un bond à terre et essaya de fuir.

Saisissant alors son tranchet, Maillé en frappa Julienne à plusieurs reprises avec une rage de forcené. Si celle-ci ne s'était instinctivement protégée en mettant ses bras devant son visage et sa poitrine, elle eut reçu des blessures fort graves.

Elle se mit enfin à ouvrir la porte qui donne sur le palier et à se jeter dans l'escalier.

C'est dans cet état épouvantable qu'elle fit irruption dans la salle de l'estaminet Defaux.

Le meurtrier veut se faire justice

Dégrisé, le pauvre assassin se rendit compte de l'action infâme qu'il venait de commettre. D'un trait, il avala ce qui restait d'acide sulfurique dans la fiole qu'il avait encore en main. Aussitôt ses entrailles, le rendirent, il tomba comme un masse et se tordit en d'atroces souffrances. On le transporta dans sa chambre et on le déposa sur son lit.

Les secours

M. le docteur Bécourt, appelé en toute hâte s'empressa de prodiguer des soins à la victime.

M. Ardaens, pharmacien, rue du Faubourg-de-Tournai, que le docteur avait fait demander, apporta des médicaments et combattit l'effet du vitriol en administrant à Maillé une dose de magnésie.

Etat du meurtrier et de la victime

L'état de Maillé est pour ainsi dire désespéré ; il est probable qu'il ne survivra pas à l'action du vitriol qu'il a avalé.

Quant aux blessures de la jeune fille, elles ne présentent pas un caractère d'extrême gravité ; elle a reçu cinq coups de tranchet dans le bras droit et elle a perdu beaucoup de sang ; les plaies ne tarderont pas à se cicatriser.

Par le plus grand des hasards, Mlle Julienne n'a reçu Maillé sur le dos, n'a pu être défigurée par le vitriol.

Le liquide corrosif a coulé sur deux longues tranches de cuir à dix centimètres de bondissement des deux yeux n'ont pas été atteints. En revanche, l'épaule droite, le dos, l'avant-bras droit sont couverts de brûlures qu'a faites l'acide en coulant sous les draps.

Maillé a été transporté à l'hôpital vers deux heures ; il râle et fait des efforts pour rendre le poison et se trouve plongé, en ce moment, dans un état comateux qui pourrait bien se terminer par la mort.

Chronique locale

ROUBAIX

Un sabre a été trouvé hier matin rue des Longues-Haies par M. Albert Pascou.

Il s'est empressé de le remettre au bureau de M. le commissaire central, où on peut le réclamer.

Un chien abattu rue Montagne. — Dimanche après-midi, vers quatre heures, un chien a été abattu à l'école Jean-Jaurès.

M. Rogeaud, le directeur, le croyant enragé, le tua d'un coup de bionnier sur la tête.

Cependant, M. Rogeaud, vétérinaire, a constaté que l'animal n'était atteint d'aucune maladie.

Les expulsés. — La police a procédé à l'arrestation des nommés Camille Battelet, né à Marchiennes, sans domicile fixe, et Henri Dhenin, âgé de 40 ans, né à Deynze. Tous deux sont inculpés d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Peu commode. — Dimanche soir, vers neuf heures, un agent de police a rédigé un rapport à la charge du nommé Jean-Baptiste Dhaeze, demeurant rue Vauban, qui, non content d'avoir battu comme plâtre, la nommée Céline Durot, lui a jeté un seau d'eau sur le corps.

Résultats de tir aux pigeons du 25 mai 1890. — Prix : M. Gest, de Calais ; 2e, Wernier 1er lutte ; 3e, prix du partage : M. Scherer, de Scherbourg, et M. Salembier, de Lille.

Concours : 1er prix, MM. J. Devailly, de Lille ; 2e, Vandaele, de Lille ; 3e, H. Stievenart, de Lille ; 4e, Coyn, d'Hazebrouck ; 5e, L. Finet, de Lille.

4e poule : 1er prix, MM. Joseph Nicolas ; 2e, Verdonck.

5e poule : Prix, MM. Vandame et H. Verinier, en partage.

6e poule : Au double, 1er prix, M. Finet.

7e poule : Id., Prix, M. Scherer.

8e poule : Id., Prix, M. Scherer.

UN DRAME A FIVES-LILLE

La rue Belle-Vue à Fives-Lille vient d'être le théâtre d'un terrible drame de famille, d'un drame au vitriol et au couteau.

Chose invraisemblable, l'horrible attentat dont nous allons raconter les péripéties a eu pour auteur le père même de la victime.

Le lieu du crime

Au numéro 6 de la rue Belle-Vue, à l'estaminet tenu par M. Defaux, habite depuis deux ans environ, dans un appartement du second étage, un cordonnier du nom de Maillé.

Cet individu qui est d'origine belge, est natif de Tenremonde. Il est âgé de 38 ans, et sa réputation laisse beaucoup à désirer. — D'un caractère brutal, il passait pour un ivrogne.

Lorsqu'il était pris de boisson, ce qui lui arrivait assez fréquemment, il avait coutume de se livrer à des violences sur ses deux jeunes filles, Catherine et Julienne qui vivaient avec lui.

Il est surtout sur la dernière qu'il aimait à passer ses colères.

Julienne Maillié est une assez jolie blonde de 18 ans, qui paraît adorer son père, malgré les griefs qu'elle serait en droit d'invoquer contre lui.

Les deux sœurs sont ouvrières à la *Belle Jardinière*.

L'appartement occupé par la famille se compose de trois pièces seulement.

L'une sert de chambre à coucher un père, l'autre de chambre commune aux deux filles et la troisième sert à la fois de cuisine et de salle à manger.

Le Crime

Dimanche vers minuit, Catherine et Julienne rentraient se coucher — leur père n'était pas rentré.

Il n'arriva qu'à deux heures du matin, dans un état complet d'ivresse.

Il se rendit immédiatement au grenier situé au-dessus de son appartement, se dépouilla d'une grande partie de ses vêtements, descendit et pénétrant dans la chambre de ses filles qui dormaient dans le même lit.

Maillé tenait dans une main une fiole de vitriol.

Il était en outre armé d'un tranchet de cordonnier. Il s'approcha sans bruit du lit, débouncha le flacon et en versa une partie du contenu sur le visage de Julienne qui dormait, étendue sur le dos, un bras replié au-dessus du front.

La pauvre fille poussa un grand cri de douleur, sauta d'un bond à terre et essaya de fuir.

Saisissant alors son tranchet, Maillé en frappa Julienne à plusieurs reprises avec une rage de forcené. Si celle-ci ne s'était instinctivement protégée en mettant ses bras devant son visage et sa poitrine, elle eut reçu des blessures fort graves.

Elle se mit enfin à ouvrir la porte qui donne sur le palier et à se jeter dans l'escalier.

C'est dans cet état épouvantable qu'elle fit irruption dans la salle de l'estaminet Defaux.

Le meurtrier veut se faire justice

Dégrisé, le pauvre assassin se rendit compte de l'action infâme qu'il venait de commettre. D'un trait, il avala ce qui restait d'acide sulfurique dans la fiole qu'il avait encore en main. Aussitôt ses entrailles, le rendirent, il tomba comme un masse et se tordit en d'atroces souffrances. On le transporta dans sa chambre et on le déposa sur son lit.

Les secours

M. le docteur Bécourt, appelé en toute hâte s'empressa de prodiguer des soins à la victime.

M. Ardaens, pharmacien, rue du Faubourg-de-Tournai, que le docteur avait fait demander, apporta des médicaments et combattit l'effet du vitriol en administrant à Maillé une dose de magnésie.

Etat du meurtrier et de la victime

L'état de Maillé est pour ainsi dire désespéré ; il est probable qu'il ne survivra pas à l'action du vitriol qu'il a avalé.

Quant aux blessures de la jeune fille, elles ne présentent pas un caractère d'extrême gravité ; elle a reçu cinq coups de tranchet dans le bras droit et elle a perdu beaucoup de sang ; les plaies ne tarderont pas à se cicatriser.

Par le plus grand des hasards, Mlle Julienne n'a reçu Maillé sur le dos, n'a pu être défigurée par le vitriol.

Le liquide corrosif a coulé sur deux longues tranches de cuir à dix centimètres de bondissement des deux yeux n'ont pas été atteints. En revanche, l'épaule droite, le dos, l'avant-bras droit sont couverts de brûlures qu'a faites l'acide en coulant sous les draps.

Maillé a été transporté à l'hôpital vers deux heures ; il râle et fait des efforts pour rendre le poison et se trouve plongé, en ce moment, dans un état comateux qui pourrait bien se terminer par la mort.

TOURCOING

Le Festival

La Journée du Dimanche

Succès colossal, inoubliable, sans précédent, tel est le bilan de la première journée du festival de Tourcoing.

Longtemps on gardera le souvenir de cette mémorable journée, dont l'éclat incomparable, restera à coup sûr gravé dans la mémoire de tous ceux qui y ont assisté.

Le Défilé

Depuis le jour où le festival fut décidé au sein du conseil municipal, jusqu'à la dernière minute, de fâcheux pessimistes, s'obstinaient à prédire que Tourcoing — comme cela arrivera nombre de fois — verrait ses fêtes contrariées par le temps.

Pour une fois, savez-vous, les pessimistes se sont fourrés le doigt dans l'œil, jamais ciel pur pur, soleil plus resplendissant.

Dès le matin, les promeneurs endimanchés circulent en nombre. On respire un air de fête, dans toutes les rues les drapeaux tricolores et belges flottent agréablement. Ce pavoisement presque général de la ville est vraiment splendide.

Avant l'arrivée des premières sociétés nous parcourons la ville sur tous les points où des préparatifs ont eu lieu.

Le kiosque de la Grand'Place qui est particulièrement remarqué, a été dessiné en quelques coups de crayons par M. Leroux, architecte municipal. Cette conception originale, originale, gracieuse, lui fait le plus grand honneur. Les autres kiosques moins luxueux sont cependant très bien compris. Celui de la place Thiers avait été repeint à neuf pour la circonstance.

La place Thiers est décorée avec un art exquis, et présentera certainement le soir un aspect merveilleux. 5000 lanternes vénitiennes sans compter une plus grande quantité de verres de couleur garniront la vaste place.

A la gare

M. Tack, conseiller municipal, membre de la Commission du Festival avait reçu la mission d'attendre à la gare les sociétés arrivant par les différentes lignes et de leur souhaiter la bienvenue dans notre cité. Sa tâche assez ardue s'est trouvée rendue facile par la bonne grâce avec laquelle, M. Samal, le sympathique chef de gare de Tourcoing, s'est multiplié pour rendre service à tous.

A noter que la plupart des trains arrivaient avec un retard assez long que justifiait pleinement la quantité énorme de voyageurs qui sont descendus de nous.

L'Arrivée des sociétés

Quelques sociétés sont arrivées à pied par différents points de la ville, où se trouvaient postés les commissaires et des enfants bien dévoués porteurs des cartouches on lisait les différentes sociétés

Réceptions à l'Hôtel-de-Ville

A l'Hôtel-de-Ville, dans la Cour d'honneur également décorée, M. Félix Lehoucq, adjoint M. Dron, député, la Commission du festival au complet à l'exception de M. François Masure, maire de la ville, M. Pierre Dupuis, vice-présidents et secrétaires des importantes sociétés de la ville : Musique municipale ; Orphéonistes Cricks-Sicks ; Société municipale de gymnastique de Tourcoing, M. Lemaire, président faisant des sous-commissions, attendaient les sociétés pour leur offrir leurs vins d'honneur.

Les premières sociétés sont arrivées vers 10 heures 1/2.

Il nous est naturellement impossible de relater la réception faite à chacune et les paroles échangées entre les chefs de sociétés et M. Sasselange, président de la Commission.

Nous devons signaler cependant l'entrée superbe des Fanfares Populaires de Scharerbeek, qui ont été vigoureusement acclamés.

La musique exécuta d'une façon magistrale notre hymne national, M. Sasselange s'avançant vers le président de cette musiquale en termes chaleureux la bienvenue dans notre cité. Il termina son allocution au cri de : Vive la République ! qui fut repris par tous les assistants.

M. Delobel, commandant de Scharerbeek, remercia vivement et levant son verre à sa santé : « Je bois à la France ! Vive la France ! » répéta comme si ce cri n'était sorti que d'une seule poitrine : « Vive la France ! »

Il y a ceci de particulier à noter que nombre de sociétés belges avaient préparé des discours absolument bien tournés et où il était surtout question des liens d'amitiés qui naissent les deux pays.

Le président du cercle Pépita, de Gand, dans un long discours, s'est déclaré l'interprète des sentiments de la population gantoise à l'égard de notre cité si hospitalière.

Ce n'est que vers une heure par suite de retard des trains que le remarquable corps de la Garde Civique de Tournai, chasseurs éclaireurs, hellebrie, musiques, sapeurs-pompiers et chasseurs à cheval sont arrivés à l'Hôtel de Ville.

M. Molsing, major, de ce corps d'élite a prononcé un discours qui a été très remarqué et applaudi de l'assistance. Il a évoqué le souvenir des luttes suprêmes que soutint la Belgique en 1830 pour conquérir son indépendance et a rappelé qu'à cette date mémorable la France lui vint en aide.

Les liens d'amitié qui unissent les deux pays se seront jamais rompus. La France et la Belgique marcheront toujours la main dans la main unies dans la Liberté.

M. Sasselange a répondu en rappelant qu'au cours de jours sombres de notre histoire, nous avons rencontré chez nos voisins aujourd'hui nos hôtes, des dévouements qui ne seront jamais oubliés.

Les cris de Vive la Belgique et Vive la France se sont confondus.

L'heure du dîner

Guidés par de dévoués commissaires, les sociétés se sont ensuite rendues chacune dans les établissements où elles devaient se restaurer et prendre un repos bien nécessaire en attendant la formation du cortège.

Boulevard Gambetta

C'est sur le boulevard Gambetta qu'a lieu la formation de cortège.

Tout avait été bien prévu pour éviter la confusion que la moindre lacune dans l'organisation pouvait rendre fâcheuse.

Chaque société, sa place dûment assignée, a pu s'y rendre sans encombre. Les sociétés au nombre de 121, occupent les deux côtés du boulevard, depuis le café Moros jusqu'à l'octroi.

Le jury spécial, chargé de décorer les primes, passe sur le front des sociétés.

Ce jury est composé de MM. Scalbère, lieutenant militaire, Desmayage, Honoré Lepers, capitaine territorial, Moise Welcomme, Julien Turk.

Le défilé

Il est trois heures et demie au moment où le cortège s'ébranle. Le major Metadag, de la garde civique de Tournai, prend le commandement en chef.

Les sociétés défilent et suivent l'itinéraire indiqué par le programme.

Quel cortège ! il sort absolument des défilés ordinaires des cortèges de festivals. Nous en avons déjà vus pas mal, mais aucun revêtant un caractère aussi imposant.

Le soleil nous inonde de ses rayons, et nous fait jouir du plus merveilleux coup d'œil.

Cinq mille hommes, musiciens, pompiers et corps armés défilent majestueusement.

La musique jouant alternativement la Marseillaise, Brabançonne, et les pas redoublés les plus entraînants de leur répertoire.

Les pompiers s'efforcent d'observer une allure correcte ; ils ont, et nombre de sociétés y réussissent pleinement.

Nous citerons en suivant l'ordre quelques-unes des sociétés particulièrement remarquées pendant le défilé :

La Garde civique de Tournai, l'Orphéon Union et Fraternité de Laeken ; la musique municipale d'Hazebrouck ; Les pompiers de Comines ; la Chorale Ste-Cécile de Beersel Loth doni la tenue originale — blouse et chéjoint de Montagnards a été très remarquée ; les Pompiers de Seclin ; les Pompiers de Fournes-en-Weppes ; la musique et les pompiers d'Haubourdin ; La musique des capucinesses de Lille ; l'Harmonie de Laeckon ; les Pompiers de Linselles ; les Pompiers de Mouveron ; les pompiers de Rosendael ; les Pompiers de Kain-les-Tournai ; les Pompiers de Verlinghem ; la garde civique de Mouveron, les Pompiers de Lauwe, venus à pied de leur localité.

Mais la société qui a reçu sur tout le parcours les plus chaleureuses acclamations c'est bien le corps et la musique des sapeurs-pompiers de Scharerbeek, dont la tenue et la correction attiraient tous les regards.

Il est juste de déclarer que presque toutes sociétés belges de pompiers ont vivement été remarquées pour leur allure et la correction de leurs mouvements. Il est juste que nous nous plaisons à leur rendre.

Très originaux les sapeurs coiffés de bonnets à poils dont quelques-uns datent assurément de loin.

Le défilé était terminé vers 5 heures 10, et les sociétés se sont aussitôt rendues aux enfrels qui leur avaient été assignés. Les musiques sur les kiosques et les pompiers et corps armés aux étibles établies un peu partout, et où ils ont rivalisés d'adresse.

Les exécutions

Le cortège terminé les sociétés se rendent directement à leurs kiosques respectifs où ils doivent exécuter les morceaux désignés sur le programme.

Kiosque de la Grande-Place

L'affluence de monde est grande autour du kiosque et de la place où se trouvent des plus coquets. Son style maurescque produit le plus bel effet.

Après la musique municipale de Tourcoing qui a très bien exécuté différents morceaux de son répertoire nous avons eu le plaisir d'entendre la musique de Croix, dérigé par M. Hodan ; son exécution a été irréprochable suscitant les applaudissements du public ne lui ont pas manqué. A signaler également la fanfare de Ste-Cécile, de Saint-Genois, qui a exécuté avec beaucoup d'ensemble et de brio une grande fantaisie sur *Faust*.

Citons ensuite une très jolie fantaisie sur l'opéra *Siguard*, de Reyer, jouée par l'Harmonie de la garde civique de Tournai. Cette exécution n'est en tout point parfaite et on ne peut que féliciter la musique de la garde civique qui a parfaitement exécuté avec une facilité incontestable les difficultés que contient la musique de Reyer.

L'harmonie municipale de la Chapelle d'Armentières, sous la direction de M. Pierre Defer, un musicien de talent, a enlevé avec beaucoup de mérite, l'*Ouverture de Nabuchodonosor*, de Verdi.

Signalons également l'Harmonie municipale d'Houplines, et la Grande Fanfare d'Armentières.

Kiosque place Charles Roussel

Comme sur tous les autres kiosques la foule est grande sur la place Charles Roussel.

A signaler comme bonne exécution : L'Harmonie des sapeurs-pompiers de Scharerbeek (Belgique) qui a fait le bonheur de Montreuil-sur-Maine qui ont finement exécuté l'ouverture d'*Obéron* de Weber et une fantaisie sur l'opéra *Ali-Baba* de Lecocq ; la fanfare d'Orgnies (Pas-de-Calais). Les exécutions ont été bissées ; n'oublions pas l'Harmonie municipale d'Haubourdin.

Kiosque de la place Thiers

La place Thiers et le kiosque sont les plus remarquables de la ville, et des plus jolis comme aspect.

Les canonniers sédentaires de Lille, se sont fait applaudir dans l'ouverture de la mascarade de Lacome.

Citons ensuite l'Harmonie municipale d'Hazebrouck, le Réveil musical d'Houplines-sur-la-Lys, et l'Harmonie des mines de Fer-fay, d'Auchel, qui a été très applaudie dans une fantaisie pour clarinette, sur Erwin, de Meister.

Cette société possède un soliste vraiment remarquable et qu'envieraient nos meilleures sociétés.

Kiosque de la place de l'Est

La foule est moins grande sur la petite place de l'Est, mais le succès remporté par les sociétés fait compensation.

La fanfare du Crêchet, a très bien exécuté une mosaïque n° 2, de Bendit, et une Nuit à Grenade, de Buot ; il ne manque qu'un peu de puissance dans l'ensemble.

Nous devons donner une mention toute spéciale à la fanfare de Lannoy qui a joué avec beaucoup de justesse, Le Talisman, fantaisie militaire, et un Pot-pourri sur Haydée. Citons également l'Harmonie municipale d'Armentières, de Fives Réunis, de Paillencourt et la Musique municipale de Lesennes.

Kiosques des Eaux-de-la-Lys et de la Place Notre-Dame-de-Lourdes

Au kiosque des Eaux de la Lys nous devons signaler l'exécution de l'*Union des Trompelles* de Croix, celle de la musique municipale de Gondecourt, la Fanfare de Phalempin, la musique municipale d'Orchies.

Place Notre-Dame-de-Lourdes, citons l'harmonie municipale d'Antoeuin, la fanfare de Loufflers, l'avenir de Saingin, etc.

Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville. — Hall du Conditionnement

Les sociétés chorales ont obtenues les mêmes succès que les sociétés musicales à la cour d'honneur de l'hôtel de ville citons l'Union Chorale de Tourcoing, L'Union Chorale d'Enneveln, les Orphéonistes Sceliouis et Les Folies Lyriques de Lille.

Cette dernière société a obtenu un grand succès de rire.

Un baryton chants des couplets seuls et le chœur reprend un refrain en faisant des gestes.

Au Hall du Conditionnement, citons : La Catéienne de Le Cateau et la Fraternité de Tournai.

Les illuminations

Le soir venu les kiosques sont illuminés ainsi que l'ancienne Mairie et l'Hôtel-de-Ville.

A onze heures a eu lieu place Thiers la fête de nuit qui a obtenu un succès colossal.

Absolument merveilleuse ! féerique ! la décoration de la vaste place. Tous les promeneurs témoignent leur satisfaction par des exclamations enthousiastes.

A